

Condillac, philosophe du langage ?

Aliènor Bertrand

Sans doute Condillac est-il bien plus qu'un « philosophe du langage ». À moins qu'il n'en soit pas tout à fait un au sens où nous l'entendons aujourd'hui. La question méritait en tout cas d'être posée : car il ne suffit ni de répéter que l'œuvre a toujours intrigué par sa conception des « embarras »¹ du langage, ni de remarquer que l'intérêt qu'une époque lui accorde varie à proportion de celui qu'elle donne au langage. Ainsi le renouveau de la linguistique – et plus particulièrement celui de la linguistique structurale – a-t-il transformé la commémoration organisée en 1980 par Jean Sgard pour le bicentenaire de la mort du philosophe en « une résurrection »². Mais le titre donné aux actes de ce colloque, *Condillac et les problèmes du langage*, se limite à décliner le thème des « embarras du langage » ; seule la première partie de l'ouvrage est consacrée à la « philosophie du langage »³.

1 Selon l'expression utilisée par Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1964, p.146.

2 *Condillac et les problèmes du langage*, J. Sgard dir., Genève-Paris, Slatkine, 1982, p.3. Comme l'indique J. Sgard, entre 1969 et 1980 cinq articles par an étaient consacrés en moyenne à Condillac. Après 1980, cette moyenne a diminué au point de devenir inférieure à celle des années 1950. Bien que cette « résurrection » se soit donc révélée assez éphémère, nombre des hypothèses émises alors ont été fructueuses, particulièrement concernant la sémiologie générale et la conception évolutive du langage. Rappelons combien l'étude de J. Derrida intitulée « L'Archéologie du fri vole » qui servit d'introduction à l'édition de C. Porset de *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* parue en 1973 chez Galilée a contribué au renouveau des études condillaciennes des années soixante-dix.

3 Voir *Condillac et les problèmes du langage*, ouvr. cité, p.5-174.

Deux motifs empêchaient alors d'affronter la difficulté : le jugement porté par les linguistes français sur le problème de l'origine du langage et les vicissitudes internes de la philosophie – voire de la géophilosophie – du xx^e siècle. Dans les années quatre-vingt en effet, l'enquête condillacienne concernant l'origine du langage déconcertait encore la plupart des linguistes, qui y voyaient un signe d'appartenance à un univers épistémologique révolu⁴. L'ironie de l'histoire veut que les découvertes paléogénétiques aient promu depuis lors l'origine du langage au rang d'objet de recherche de premier plan. Condillac fait aujourd'hui figure de précurseur, qui a non seulement posé les jalons de l'anthropologie linguistique, mais montré aussi que le problème de l'origine du langage était un authentique problème philosophique. Son « histoire du langage », longtemps tenue pour une bizarrerie, nous rend désormais son œuvre plus précieuse qu'aucune autre. Le premier motif justifiant de ne pas reconnaître en Condillac un « philosophe du langage » nous apparaît donc maintenant sous un jour absurde.

Le second motif également. À partir des années cinquante, à la suite de Ludwig Wittgenstein, l'expression « philosophe du langage » a désigné les partisans de la thèse selon laquelle les problèmes de philosophie sont des problèmes de langage. Aussi paraissait-il préférable d'éviter de l'utiliser pour Condillac : il était légitime de douter qu'un philosophe des Lumières ait pu partager entièrement les pré-supposés de la philosophie anglo-saxonne wittgensteinienne et post-wittgensteinienne⁵. Mais il se trouve que la « philosophie (contempo-

4 J'excepte ici R.H. Robins, qui affirmait déjà : « Condillac présente un tableau cohérent de l'origine et du développement du langage, dans le contexte de son temps. Mais l'étude attentive de ses écrits montre que nombre des idées attribuées aux linguistes de la fin du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième siècle viennent en réalité de lui, et que plusieurs des grandes intuitions de la linguistique du vingtième siècle sont déjà en œuvre dans sa pensée » (« Condillac et l'origine du langage », dans *Condillac et les problèmes du langage*, ouvr. cité, p.100).

5 En 1982, A. Joly écrit ainsi : « Autrement dit, Condillac n'était pas le Wittgenstein de son temps et il n'aurait sans doute aucunement souscrit à la proposition selon laquelle : "Des mots comme 'sentir', 'penser', 'croire', 'douter', etc... n'ont de sens qu'en fonction de jeux de langage publics que nous jouons avec eux" » (« Condillac et la critique de l'âge de raison », dans *Condillac et les problèmes du langage*, ouvr. cité, p.21). Il est amusant de noter que H. Aarsleff dit exactement le contraire dans la préface de la traduction anglaise de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* qu'il vient de donner, *Condillac, Essay on the Origin of Human Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001; voir aussi H. Aarsleff, « Condillac a-t-il

raine) du langage » a rencontré des limites et des difficultés internes telles qu'aucun « philosophe du langage » ne prétend plus sérieusement se passer de la « philosophie de l'esprit », de la « philosophie de la perception », ou même de la psychologie. Les « problèmes de philosophie » ont beau être encore analysés comme des « problèmes de langage », plus personne aujourd'hui ne les considère strictement comme des « problèmes de langage ». En ce sens plus faible, rien n'interdit de se demander si Condillac est ou non un « philosophe du langage ».

Le présent volume n'a pas pour objectif de défendre la version affaiblie d'une thèse réputée intenable, ni de céder stratégiquement à un lexique devenu dominant⁶. Un certain nombre d'arguments fondamentaux poussent à tenir le pari de lire Condillac en « philosophe du langage ». Le paradoxe a voulu néanmoins que ce pari ait ouvert un trajet surprenant, depuis la philosophie du langage jusqu'à celle de la langue, puis à celle de la langue française. De la « philosophie du langage » à l'art d'écrire, tel est en effet l'itinéraire philosophique ici proposé.

Portrait de Condillac en philosophe du langage

Si aucun lecteur averti ne peut manquer d'être frappé de la similitude du parcours intellectuel de Condillac avec l'histoire récente de la « philosophie du langage », il reste à évaluer jusqu'où cette ressemblance peut aller. Ainsi, en soutenant que « tout ce qui concerne l'entendement humain peut être rappelé à la liaison des signes »⁷, Condillac anticipe-t-il nettement dans sa première œuvre la thèse wittgensteinienne selon

trop donné aux signes ? (Condillac et Wittgenstein) », dans *Condillac, l'origine du langage*, A. Bertrand dir., Paris, PUF, 2002.

- 6 Les travaux ici présentés ont d'abord été l'objet d'une rencontre qui s'est tenue à l'ENS LSH de Lyon les 23-25 janvier 2003. Il s'agissait d'un colloque organisé par le Centre d'histoire de la philosophie moderne du CNRS, le GDR *La « philosophie française » (1750-1850) : constitution et réception des « philosophies nationales »*, et l'ENS LSH de Lyon.
- 7 *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, dans *Œuvres philosophiques de Condillac*, G. Le Roy éd., Paris, PUF, t.1, p.4. Les références à l'édition Le Roy des *Œuvres philosophiques de Condillac* seront abrégées *OP*, suivi du tome et de la pagination. Pour une circulation plus aisée entre l'édition du Corpus des PUF et la nouvelle édition établie par Martine Pécharman et Jean-Claude Pariente chez Vrin en 2014, les numéros de chapitre et de paragraphe seront systématiquement mentionnés.

laquelle « tous les problèmes de philosophie sont des problèmes de langage ». Contre Locke, l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* propose de montrer l'identité de l'opération de la réflexion et de l'usage du langage articulé, et établit que les propositions de la métaphysique ne tiennent leur valeur de vérité que de l'analyse du langage⁸. Cependant, malgré des formules célèbres selon lesquelles « une science est une langue bien faite », ou encore, « une langue est une méthode analytique »⁹, un certain nombre d'obstacles ont entravé ensuite ce projet de réduction sémiotique. Tout se passe donc comme si, à un certain moment, Condillac avait cessé de croire que tous les problèmes philosophiques étaient des problèmes de langage. Or il existe une grande analogie entre les voies empruntées par Condillac pour amender sa thèse de départ et les pistes explorées aujourd'hui dans le même but. Et cette analogie est philosophiquement bien plus significative que la similitude initiale de déclarations de réduction de la philosophie au langage.

En affirmant que l'opération de la réflexion peut être reconduite à la capacité d'user des signes du langage articulé, Condillac s'est trouvé face à un cercle logique : devoir expliquer l'institution des signes sans supposer l'existence préalable d'une capacité réflexive elle-même identifiée à l'usage des signes institués¹⁰. Cette difficulté est demeurée insurmontable : la distinction de deux modes de signification, le premier indépendant du langage articulé et l'autre conditionné par lui, n'a pas suffi à prouver la possibilité d'un passage du premier régime sémiotique au second. La démonstration manque de médiation. Condillac a fini par y remédier, mais en revenant sur sa thèse de départ.

La thèse première de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, qui illustre en quelque sorte une perspective de « pure » philosophie du langage, s'est trouvée alors réfutée¹¹ : le *Traité des sensations* et le *Traité*

8 « Ainsi il est démontré que l'origine et le progrès de nos connaissances dépendent entièrement de la manière dont nous nous servons des signes », *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, II, 2, chap.4, § 53, *OP*, t.1, p.118.

9 *La logique*, *OP*, t.2, respectivement p.401 et p.398.

10 Voir M. Pécharman, « Signification et langage dans l'*Essai* de Condillac », *Revue de métaphysique et de morale*, n°1,1999, p.81-104.

11 Condillac s'applique ainsi à lui-même la méthode de réfutation qu'il utilise contre Locke, et qui est bien distincte de celle qu'il emploie dans le *Traité des systèmes* à l'encontre de Descartes et des cartésiens (*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, *OP*, t.1, p.5).

des animaux montrent que le langage ne commande pas la réflexion ni la capacité mentale de combiner des représentations ; l'intentionnalité primitive n'est dépendante que de la perception et de l'action. Dans le parcours de Condillac, comme en philosophie contemporaine, c'est l'essor de la philosophie de la perception qui a fourni des éléments nouveaux pour défendre l'intentionnalité primitive des états mentaux, et non la philosophie du langage qui s'est métamorphosée d'elle-même.

Encore faut-il tirer les conséquences de la dépendance de la philosophie du langage à l'égard de la philosophie de l'esprit, et, en l'occurrence, expliquer comment l'institution des signes du langage parlé s'ordonne à l'intentionnalité primitive. Condillac consacre la dernière partie de son œuvre à résoudre cette difficulté. Il revendique alors une position compatible avec le modèle d'institution du langage élaboré dans *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* et défend une forme « logique » de naturalisme. Ce naturalisme évite la surdétermination de la notion de grammaire générale et l'hypothèse trop commode d'une structuration « réaliste » des significations. Ce faisant, il échappe à la fois à l'écueil d'un innéisme réducteur (ce qui aurait été un comble pour une philosophie héritière de Locke!), et à celui d'un réalisme grossier. Il s'organise à partir du fait de l'institution du langage, en précisant les conditions *socio-naturelles* qui permettent aux individus de se comprendre lorsqu'ils se trouvent dans certaines circonstances ; il s'accompagne aussi d'une interrogation sur la validité universelle d'énoncés particuliers – comme ceux des mathématiques¹².

Il y a donc plus qu'un « hasard objectif » entre le parcours de Condillac et l'histoire de la philosophie contemporaine du langage. L'analogie est telle qu'elle fait même naître le soupçon selon lequel l'évolution récente de la « philosophie du langage » est moins liée à tel ou tel aspect technique de l'héritage de Gottlob Frege qu'aux alternatives propres au dogme de départ selon lequel « tous les problèmes de philosophie sont des problèmes de langage ». Tout se passe en effet comme si la nécessité a posteriori d'articuler la signification des expressions linguistiques aux représentations mentales jouait le rôle d'une matrice métaphysique engendrant des effets conceptuels identiques. Une preuve en est que les recherches les plus novatrices

12 Cette réflexion est au cœur de *La langue des calculs* que rédigeait Condillac au moment de sa mort.

et les plus fructueuses engagées aujourd'hui en philosophie du langage apparaissent comme de simples issues d'une impasse de départ. Approfondissant notre analogie, citons-en deux principales, dont Condillac a eu aussi l'intuition : l'hypothèse d'un « principe de charité » qui explique la possibilité de l'interlocution¹³, et la thèse de l'« externalisme sémantique »¹⁴.

Le « principe de charité » est invoqué par Donald Davidson – après Quine, mais avec plus d'arguments – pour justifier la possibilité d'une attribution correcte des croyances aux locuteurs et expliquer l'interprétation de leurs paroles. Se demandant comment un interprète pourrait procéder pour comprendre les énoncés d'une langue inconnue de lui, Davidson suppose que cet « interprète radical » prendrait appui sur la connaissance des circonstances qui permettent aux locuteurs de tenir leurs énoncés pour vrais. Cette supposition implique d'admettre un « principe de charité » selon lequel les croyances des locuteurs sont généralement vraies. Soulignons l'analogie de la fiction de Davidson avec celle de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* qui repose aussi sur l'hypothèse selon laquelle, dans des circonstances données, l'action peut toujours être analysée avec exactitude par ses observateurs¹⁵. Comme les successeurs de Davidson, Condillac précisera ensuite les conditions qui permettent aux interlocuteurs une analyse correcte des signes qu'ils échangent dans des circonstances données.

Mais Condillac n'a pas eu seulement l'intuition d'un modèle théorique expliquant la possibilité d'une « interprétation » qui anticipe le « principe de charité ». Il a aussi donné une place fondamentale à la notion de condition de vérité, explorant la seconde des pistes majeures de la philosophie contemporaine du langage. On peut en effet considérer que Condillac a défendu une forme d'« externalisme sémantique » requise par la thèse selon laquelle une science est une langue « bien faite ». L'externalisme sémantique affirme en effet que la dénotation

13 Voir D. Davidson, *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford, Clarendon Press, 1984 (traduction française : *Enquêtes sur la vérité et l'interprétation*, P. Engel trad., Nîmes, Jacqueline Chambon, 1993).

14 Voir S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.

15 Cette idée n'est pas seulement chez Condillac un « principe » abstrait concernant les capacités mentales des interlocuteurs ; elle a une valeur ontologique qui permet de définir le langage d'action comme une structure naturelle de l'espèce humaine en tant qu'espèce animale.

d'un terme dépend de la nature de l'environnement et non des états psychologiques du locuteur. Hilary Putnam soutient ainsi que la dénotation est fonction des relations causales que les locuteurs entretiennent avec leur environnement physique et avec les partenaires de leur communauté linguistique¹⁶. Or si la « langue mathématique » est tenue par Condillac pour une langue parfaite, c'est précisément à cause de la nature particulière des relations qu'elle suppose entre les locuteurs et leur environnement, et entre les locuteurs eux-mêmes : « la langue mathématique » exemplifie ce que l'externalisme sémantique tient pour un modèle de dénotation fiable. Il est extrêmement significatif de souligner de ce point de vue la rupture de l'analyse condillacienne de la langue mathématique comme « langue parfaite » avec l'idéal classique de l'évidence mathématique. *La langue des calculs* montre que la langue mathématique « ne pouvait être mal faite » en raison des expériences qui la conditionnent et de la spécificité des signes naturels échangés par les locuteurs humains. Bien faire une langue, ce n'est pas « traduire » les idées en signes, ni « inventer » des significations, mais savoir « trouver » des signes appropriés :

Au contraire, une langue serait de la plus grande facilité, si l'analogie, qui l'aurait seule formée, se montrait toujours d'une manière sensible pour ne jamais échapper. On raisonnerait donc comme la nature nous apprend à raisonner, et on irait sans efforts de découvertes en découvertes.¹⁷

La théorie de Condillac s'avère ici beaucoup moins « psychologique »¹⁸ qu'on l'a souvent affirmé, sa conception de la vérité n'étant derechef rien moins qu'archaïque...

Le fait est cependant qu'au lieu d'explorer ou de développer pour elle-même telle ou telle des pistes que nous venons d'évoquer, Condillac les a pensées à partir de la question de l'origine naturelle du langage, qui n'est jamais pour lui que l'autre aspect du problème de son institution. C'est pourquoi, compte non tenu des anachronismes, ni l'intuition

16 H. Putnam, « The meaning of "meaning" », *Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, n° 7, 1975, p. 131-193 ; traduction française de H. Putnam, « La signification de la "signification" » dans *Philosophie de l'esprit*, D. Fissette et P. Poirier éd., Paris, Vrin, 2002, vol. 1.

17 *La langue des calculs*, OP, t. 2, p. 471.

18 Voir G. Le Roy, *La psychologie de Condillac*, Paris, Boivin, 1937, ou encore, bien avant, L. Dewaule, *Condillac et la psychologie anglaise contemporaine*, Paris, Alcan, 1891.

d'un « principe de charité », ni la nécessité d'admettre une forme d'externalisme sémantique n'ont vraiment été au centre de son attention. En ce sens, bien qu'il ait été le champion moderne de la méthode analytique en philosophie, Condillac fut moins un philosophe « analytique » qu'un philosophe « naturaliste » : l'« analyse » du langage a été pour lui le moyen d'expliquer la connaissance humaine en tant que phénomène naturel. Il a estimé que l'élément le plus mystérieux et le plus fondamental de ce phénomène était « l'origine naturelle » de la capacité de langage. Pour avoir affirmé la nécessité impérieuse de lier les unes aux autres des difficultés que l'on se plaît trop facilement à segmenter abstraitement, il doit être considéré comme un pionnier, auteur d'un *système* qui décrit le langage¹⁹ comme un *fait naturel*.

Condillac précurseur : l'origine du langage

Si Condillac est avant tout un « philosophe du langage », c'est d'abord parce que l'étude contemporaine de l'origine du langage trouve en lui sa source. L'expression de « philosophe du langage » doit être comprise ici selon son acception la plus récente et dans sa version la plus forte. Comme nous l'avons rappelé en commençant, la question de l'origine du langage joue en effet un rôle déterminant dans l'articulation récente des différents champs philosophiques, au point d'avoir donné naissance à un nouveau naturalisme, né des relations de la philosophie du langage avec la philosophie de l'esprit.

La première partie de cet ouvrage propose donc une confrontation des réflexions menées par Condillac sur l'origine du langage avec les travaux contemporains. Il s'ouvre avec un article de Jean-Louis Dessalles qui explique en quoi Condillac est un « précurseur pour tous les scientifiques qui étudient l'origine de la communication humaine » : la visée des recherches sur l'existence d'une faculté de langage est condillacienne²⁰. Mais Dessalles souligne néanmoins les différences de l'horizon de pensée du XVIII^e avec nos contraintes épistémologiques

19 Voir *Traité des systèmes*, OP, t.1, p.121-123.

20 J.-L. Dessalles, « Le proto-langage : de quoi les hominidés parlaient-ils ? », *infra*, p. 27.

actuelles, particulièrement celles qui proviennent de la théorie de l'évolution. Tandis que Condillac considère que le langage parlé s'est institué par perfectionnements successifs, la théorie darwinienne impose un modèle qui contredit cette thèse gradualiste et isole des stades évolutifs bien distincts : le mécanisme de la sélection naturelle détermine chaque forme de langage primitif à être parfaitement adaptée en ses temps et lieux, réalisant un « optimum local ». Sur un plan empirique également, les dernières techniques destinées à exhumer les fossiles linguistiques prescrivent des règles qui conditionnent fortement la modélisation des langages primitifs selon des contraintes inconnues des philosophes des Lumières²¹. Toutes choses égales par ailleurs, il est remarquable de constater que les recherches les plus récentes menées sur le proto-langage confirment pourtant plutôt qu'elles n'infirment la thèse fondamentale de Condillac. Le lien de la communication par les émotions avec les structures grammaticales élémentaires s'est trouvé avéré :

Le stade des proto-phrases et de la proto-sémantique correspond d'une certaine manière au stade des noms imaginé par Condillac, avec la différence qu'il s'agit d'un langage stable, qu'aucune nécessité ne prédestine à évoluer vers la forme de langage que nous connaissons.²²

L'analyse condillacienne de la spécificité de la forme du langage humain se trouve également vérifiée : la combinaison de la communication événementielle et de l'argumentation est aujourd'hui généralement admise comme l'explication phylogénétique la plus recevable de la forme de notre langage. Jean-Louis Dessalles relève encore une dernière convergence avec Condillac, la thèse selon laquelle la négation a été l'invention structurelle qui a permis l'émergence de l'argumentation. Mais, pour anticiper les recherches des linguistes et des paléoanthropologues du XXI^e siècle, Condillac est surtout un précurseur des philosophes, comme Jérôme Dokic s'est chargé de le démontrer.

« Traduisant » la langue du XVIII^e siècle en concepts contemporains, Jérôme Dokic explique la manière dont l'analyse condillacienne du passage des signes naturels aux signes d'institution préfigure la façon dont les philosophes naturalistes abordent aujourd'hui le problème de la connaissance de l'esprit d'autrui. Dans sa forme récente, ce

21 D. Bickerton, *Language and Human Behavior*, Londres, UCL Press, 1996.

22 J.-L. Dessalles, « Le proto-langage : de quoi les hominidés parlaient-ils ? », *infra*, p. 49.

problème a été baptisé « problème de la théorie de l'esprit », la « théorie de l'esprit » désignant « la capacité ordinaire de mentalisation qui nous permet d'attribuer à autrui et à nous-mêmes des propriétés psychologiques plus ou moins sophistiquées »²³. Étudiant la dépendance des capacités linguistiques avec les facultés élémentaires de l'esprit, Dokic décrypte les scénarios de l'*Essai*, et conclut que Condillac subordonne les « méta-représentations », c'est-à-dire des représentations de second degré aux représentations les plus simples. Mais son analyse est plus qu'une reconstruction rétrospective : elle montre que Condillac apporte « quelques éléments au débat contemporain, en indiquant des pistes qu'il n'a pas lui-même suivies jusqu'au bout, mais qu'il vaut la peine d'explorer »²⁴.

Jérôme Dokic propose alors de s'appuyer sur l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* pour réfuter ou du moins nettement relativiser les thèses de Dan Sperber concernant les précurseurs du langage humain. Sperber soutient en effet que le véritable « précurseur » de la communication humaine est la disposition d'une « théorie de l'esprit » telle que nous venons de la définir, c'est-à-dire d'une capacité de déchiffrement de la psychologie d'autrui. Ce faisant, il oppose le proto-langage, qu'il réduit à une opération automatique de décodage, à l'échange linguistique.

Condillac fournit au contraire un certain nombre d'arguments probants pour légitimer l'hypothèse selon laquelle le proto-langage est un précurseur du langage. Sa philosophie donne une consistance sémiotique à la notion de « langage d'action » : la thèse d'une perception des « signes naturels » réfute la réduction des états mentaux de la communication primitive à un enchaînement de mécanismes élémentaires.

Suivant la notion de langage d'action de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Jérôme Dokic définit alors la notion de proto-langage comme un niveau de communication sociale attaché à la perception, dans lequel les signes naturels sont effectivement perçus comme des signes et non comme des signaux déclencheurs d'action. Les réflexions de Condillac sur l'imitation et la capacité des êtres humains à se copier complètent l'argument : elles montrent que la simulation n'est pas obligatoirement subordonnée à une attribution de

23 J. Dokic, « Condillac et le proto-langage, entre autres précurseurs », *infra*, p. 58.

24 *Ibid.*, p. 60.

croyances. L'expressivité permet aux êtres humains de « se faire savoir » un très grand nombre de choses, sans avoir à « faire croire » quoi que ce soit. Critiquant la distinction radicale de la « compréhension » de l'« adhésion » défendue par Dan Sperber, Dokic défend alors une théorie « condillacienne » de la compréhension qui repose sur l'expression. Il voit enfin dans le fait que les « signes naturels » n'ont jamais été éliminés par la communication linguistique une dernière raison d'admettre leur statut déterminant sur le plan phylogénétique.

Ces réflexions, ouvrant des perspectives d'investigation inédites, invitent les historiens de la philosophie à modifier leurs méthodes et leurs propres lectures. Ainsi de l'interprétation de la théorie du langage d'action telle qu'elle est définie dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines*. Si, comme on vient de le voir, cette notion peut servir à défendre la thèse d'un proto-langage reposant sur la perception, l'historien de la philosophie ne peut négliger le fait que Condillac lui-même y a ensuite en partie renoncé, et doit s'efforcer de comprendre les raisons de ce renoncement. La seconde théorie du langage d'action de Condillac, exposée dans la *Grammaire* et la *Logique* est-elle ou non un abandon de la primauté accordée à la perception des signes ? Quels ont été les arguments défavorables à l'idée d'une communication strictement perceptive ? L'examen du parcours interne de notre « philosophe du langage », développé dans le troisième article ici présenté, aborde ce problème sous un nouveau jour, celui de la tension principale de la philosophie de l'esprit de Condillac entre ses deux aspects, sémiotique et phénoménologique²⁵. Or, de ce point de vue, l'abandon de la thèse de la structuration de la communication pré-linguistique par la perception des « signes naturels » paraît déterminée par la nécessité d'une définition naturaliste convaincante de la « fonction » de la conscience. Le résultat de la méthode comparative en histoire de la philosophie et philosophie contemporaine proposée dans la première partie de cet ouvrage n'a pas seulement été d'extraire un panel d'arguments analogues, mais de contribuer à produire une nouvelle lecture de l'œuvre de Condillac²⁶.

25 Voir A. Bertrand, « Deux définitions du langage d'action, ou deux théories de l'esprit ? », *infra*, p. 73.

26 Cette attention particulière est aussi l'effet de la participation des contributeurs de l'édition critique des *Œuvres complètes* de Condillac en cours à la librairie Vrin.

La « philosophie du langage » de Condillac
et la tradition des grammairiens

Deux autres études contribuent encore au renouvellement philosophique et philologique de la lecture de Condillac. Elles traitent de deux concepts jugés pertinents en philosophie contemporaine du langage, le concept d'idée vague et celui de nom. La nouvelle interprétation de Condillac qu'elles proposent déplace pourtant le regard porté sur la méthode comparative engagée dans la première partie de cet ouvrage : l'analogie des configurations philosophiques anciennes et contemporaines pourrait bien avoir eu le défaut de figer, voire de spatialiser les concepts condillaciens, comme si l'écriture philosophique était une exposition d'architectures argumentatives. Or rien ne dit que la langue philosophique de Condillac puisse être considérée comme le simple véhicule de ses concepts, ce qui serait d'ailleurs en contradiction avec la théorie condillacienne de l'expression. La méthode comparative révèle ainsi à la fois sa fécondité et ses limites, et découvre une nouvelle question condillacienne : quelles sont les relations de la vérité des concepts avec la langue dans laquelle ils se disent ?

Cette question est développée par Michel Malherbe, qui étudie le caractère fluant de la détermination des concepts dans le corpus condillacien. En effet, Condillac ne souscrit pas à la thèse classique selon laquelle la rectitude des noms tient seulement à la capacité de représenter exactement les choses et à signifier les concepts : dans *l'Art de penser*, il élève au contraire en principe la circularité entre l'idée et le mot²⁷. Cette circularité n'a pas de statut épistémologique défini : elle est vicieuse lorsque l'usage précipité des mots engendre l'inexactitude des idées qui renforce à son tour l'indétermination du langage ; elle est vertueuse lorsque nous connaissons la langue que nous parlons, que nous parvenons à lier des signes à des idées en les « inventant avec ordre »²⁸. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'usage du langage « nous impose des idées vagues et indétermine nos propres idées »²⁹.

27 Par son organisation interne, *l'Art de penser* montre la dépendance des idées par rapport à l'histoire du langage. M. Malherbe est l'éditeur de *l'Art de penser* de l'édition des *Œuvres complètes* mentionnée plus haut.

28 *L'art de penser*, OP, ouvr. cité, p.734.

29 M. Malherbe, « De l'idée vague dans *l'Art de penser* de Condillac », *infra*, p.98.

Pour éviter l'erreur, il ne faut donc pas nécessairement supprimer l'indétermination. Il conviendrait plutôt de s'immerger en elle en suivant un fil qui règle l'invention des signes : la difficulté est donc moins de sortir du cercle auquel l'institution du langage nous destine que de savoir en user avec art. L'idée pourrait bien demeurer irrémédiablement vague sans être pour autant inexacte.

L'art de penser n'est ainsi ni un art de raisonner, ni un art de parler, il n'est ni un assemblage de concepts ni une combinaison de mots. Michel Malherbe souligne alors la position singulière de Condillac dans une « lignée qui va de Locke à Kant ». En s'appliquant à décrire la dynamique des idées, il met en évidence la complexité de la position de Condillac par rapport à l'héritage de la philosophie cartésienne de la représentation. Reste à décrire le rapport des noms aux représentations : quel statut accorder à la dénomination ?

Martine Pécharman nous met alors en garde contre la similitude trompeuse de la théorie condillacienne du nom avec celle de Port-Royal³⁰. Condillac semble en effet s'inscrire dans la tradition cartésienne qui rapporte les catégories de mots aux deux opérations fondamentales de l'esprit, juger et concevoir ou se représenter : n'écrit-il pas dans sa *Grammaire* que les signes linguistiques servent soit à « exprimer les idées », soit à exprimer « le rapport » qui lie les idées ? Pourtant, Condillac conteste le point de vue de Port-Royal selon lequel les noms représentent les choses sans contribuer à lier les idées. Cette opposition au cartésianisme doit aussi être rapportée à la thèse métaphysique selon laquelle les pensées les plus élémentaires ne sont pas des concepts : l'analyse opère incessamment dans le continuum sensible sans être fondée ni garantie conceptuellement. La désignation des noms appartient au mouvement complet de l'analyse, c'est-à-dire à la fois à l'analyse discursive et à l'analyse antéprédicative ; ce n'est pas une relation entre une idée et un signe.

Du point de vue grammatical enfin, la théorie condillacienne du nom ne se comprend que par rapport à la théorie de la proposition, et, plus exactement, à la théorie des termes de la proposition : le nom n'a aucun statut séparable du verbe, chacun des termes de la proposition ne prenant de sens que par rapport aux autres. Le nom est le signe de

30 M. Pécharman, « Le statut du nom dans la grammaire générale de Condillac », *infra*, p. III.

l'objet visé par nos pensées lorsque nous parlons et désigne aussi bien des existants que des inexistants : ce n'est pas un « substantif ». C'est dire qu'il exprime des relations et qu'il exige de l'esprit la recombinaison du sens du discours, plutôt qu'il n'impose des représentations objectives à l'esprit.

Les articles de Martine Pécharman et de Michel Malherbe précisent donc nettement en quoi Condillac est et n'est pas tout à fait un philosophe du langage : l'analyse du langage est sans cesse déportée en-deçà ou au-delà des structures discursives³¹. Si Condillac ordonne ses interrogations à partir du *fait naturel* du langage, sa philosophie du langage dénonce l'étude de la grammaire générale comme structure organisatrice des mots et des idées. Elle est une histoire des signes et des discours : Condillac est un grammairien philosophe pour lequel la philosophie du langage ne se substitue pas à la « philosophie des langues ». Et, en tant que « philosophe des langues », il est occupé d'une question pratique : si les concepts se déterminent toujours dans l'usage d'une langue singulière, comment « bien faire » la langue ? Et comment bien faire la langue française ?

De la philosophie du langage à l'analyse de la langue française

Cette question nous a conduit à accorder une place importante à l'étude d'une œuvre monumentale et négligée, le *Dictionnaire des synonymes*, et à montrer à cette occasion que la quête philosophique de Condillac détermine plus qu'on ne le croit les contours matériels de son œuvre. Conçu pour faciliter l'enseignement du français au prince de Parme, le *Dictionnaire des synonymes* tient en effet à la fois de l'expérimentation linguistique et de la « philosophie appliquée ». Son souci d'expliquer le vocabulaire figuré qui prévaut dans la pensée théorique en fait un ouvrage qui contrevient globalement aux usages du XVIII^e siècle : il ne s'agit ni d'un dictionnaire terminologique, ni même vraiment d'un dictionnaire de langue. L'architecture de cette œuvre s'inscrit en faux

31 Depuis le colloque de Lyon de 2003 dont témoignent les travaux ici réunis, ce paradoxe a été abordé à nouveau, notamment par L. Nobile « La Grammaire de Condillac face au paradoxe de l'origine naturelle du langage », dans *Vers une histoire générale de la grammaire française*, B. Colombat, J.-M. Fournier et V. Raby éd., Paris, Champion, 2012, et M. Chottin, « La liaison des idées chez Condillac : le langage au principe de l'empirisme », *Astérian*, n° 12, 2014.

contre la nomenclature et illustre le rejet condillacien de l'étiquetage lexical souligné par Michel Malherbe et Martine Pécharman.

Condillac choisit des procédés de classification qui ordonnent la langue en système : du fait de ce choix, l'étude de la dérivation morphologique est traitée d'une façon tout à fait singulière dans l'histoire de la lexicographie, toutes époques confondues. Article après article, le *Dictionnaire des synonymes* déploie la cohérence du français par des séries de traductions internes qui montrent sa « productivité morphologique » et la transversalité de ses relations sémantiques³². Les mots sont systématiquement mis en relation les uns avec les autres par Condillac : non seulement les synonymes sont paraphrasés, mais les contraintes extralinguistiques et les règles lexico-syntaxiques qui déterminent les usages sont précisées jusqu'à définir leurs conditions limites. La valeur lexicographique du *Dictionnaire des synonymes* tient ainsi à sa « représentation structurée, différentielle, des champs sémantiques »³³...

Mais cette représentation ne propose pas pour autant une image figée de la langue : elle modélise plutôt son bon usage, comme Jean-Christophe Abramovici s'est efforcé de le décrire. Sans jamais « raisonner sur les langues », ni corriger l'usage par la raison, elle convoque l'histoire pour légitimer ou disqualifier les signes. Cependant, si la « bonne analogie » remonte aux étymons et balaie les archaïsmes comme les jargons, elle n'est pas un étalon des « usages » linguistiques en cours. Elle est plutôt une méthode analytique d'invention :

Aussi Condillac peut-il, comme Vaugelas, esquisser des évolutions possibles de cet usage, indiquer en particulier certaines acceptions figurées qui enrichiraient la langue sans rompre le lien analogique fondamental avec le sens propre et étymologique.³⁴

La philosophie enclose dans le *Dictionnaire des synonymes* nous invite donc à « refaire » la langue ; elle fournit une méthode qui règle la

32 G. Petit, « Le *Dictionnaire des synonymes* de Condillac : de la synonymie à la cohyponymie », *Cahiers de lexicologie*, n° 92, 2008-1, p. 87-120.

33 *Ibid.* Cette étude lexicographique devrait inciter chacun à cesser de se référer au *Dictionnaire des synonymes* comme s'il s'agissait d'un réservoir de formules ou d'un aide-mémoire terminologique...

34 J.-C. Abramovici, « Le *Dictionnaire des synonymes*, ou du bon usage de l'analogie », *infra*, p. 153.

production des combinaisons neuves. Être « philosophe du langage » est donc moins affirmer que tous les problèmes de philosophie sont des problèmes de langage que se mettre en quête de solutions qui requièrent l'effort de bien « faire la langue » ou de « refaire » la langue dans laquelle on s'exprime.

Le problème du rapport des concepts et des mots apparaît alors sous une forme nouvelle : comment concilier l'universalité de la science avec l'historicité d'une langue qui s'invente au fil de ses analogies ? Comment assurer la validité des énoncés « français », « latin » ou « anglais » de la métaphysique en légitimant leur scientificité par la singularité des langues dans lesquelles ils se disent ?

Idéal de langue bien faite et pseudosciences

Répondre à ces questions par une glose abstraite sur les rapports de l'universalité des sciences et de la singularité des langues serait particulièrement inapproprié. Il convient plutôt d'analyser la façon dont Condillac s'est essayé à faire ou refaire une langue, comme celle de l'économie, qui souffre d'un écart important avec l'idéal scientifique, et dont la réforme épistémolinguistique est présentée dans *Le commerce et le gouvernement* comme un modèle.

« Refaisant » l'économie, Condillac se confronte à ses usages et à ses modes de légitimation. Il dénonce l'imitation naïve des mathématiques : pourquoi l'économie serait-elle un outil de calcul abstrait plutôt qu'un instrument d'analyse discursif des échanges ? La polémique engagée par Condillac contre les physiocrates est sans appel. Longtemps salués comme le fondement de la science économique moderne, ceux-ci ont seulement favorisé les intérêts financiers des propriétaires par une théorie du revenu *ad hoc*. Leur usage des calculs mathématiques comme garantie de validité scientifique prend alors une signification stratégique claire : la pseudoscience des physiocrates justifie l'ordre établi. À l'inverse, la langue économique réformée de Condillac met à distance les états de fait : elle arc-boute la science économique sur la capacité de juger des valeurs plutôt que sur l'art d'accroître son revenu ; elle rapporte l'invention conceptuelle à ses conditions, c'est-à-dire au jeu linguistique qu'elle inaugure, à l'histoire qu'elle analyse et à l'usage qu'elle impose.

On peut regretter avec certains économistes que cette langue n'ait pu s'imposer et qu'elle se soit, en quelque sorte, trouvée mort-née. Mais

si l'on veut bien ici faire œuvre d'historien plutôt que d'« économiste », on ne peut manquer de nourrir une certaine suspicion à l'égard de la description de cette postérité avortée. Car si Condillac n'a pas fondé d'école économique, il a été l'un des auteurs les plus discutés pendant la Révolution française. En « historiens et philosophes du langage », nous ne pouvons ignorer que sa réception a été plus politique qu'académique. Soucieux d'infléchir la vision habituelle de l'héritage condillacien, Jacques Guilhaumou décrit ainsi la façon dont Condillac a été lu par l'un des acteurs majeurs de la Révolution, Sieyès. Bénéficiant d'un « bonheur des sources », puisque nous disposons du commentaire d'au moins trois œuvres de Condillac par Sieyès, il montre « la manière dont la pensée condillacienne [a] fourni la méthode propre à l'invention de la langue politique », qui structure aujourd'hui encore certaines de nos pratiques institutionnelles³⁵.

Philosophie de la langue et écriture philosophique

Pouvons-nous tirer un enseignement général de la réforme linguistique de l'économie ? Existe-t-il une analogie entre l'économie et la métaphysique ? Il faudrait retracer les médiations, les traductions, les ruptures qui jalonnent les métamorphoses de la langue philosophique et décrire leurs effets historiques. Ce serait là un sujet inédit. Une « autre » philosophie du langage, attentive à la sédimentation des inventions souvent contradictoires dont notre langue charrie les usages. Son point de départ – le point d'arrivée de cette réflexion collective – serait de juger de la réforme d'une langue par la lettre de ses expressions. Et si l'art d'écrire *tramait* la philosophie du langage de Condillac ?

Le dernier mot revient donc à Sonia Branca-Rosoff qui poursuit depuis le colloque de Grenoble de 1980 une enquête sur *L'art d'écrire*³⁶. Sans se réduire à une doctrine de la proposition ou à un traité de

35 J. Guilhaumou, « Le travail de l'esprit politique. De Condillac au nominalisme politique de Sieyès », *infra*, p. 161.

36 Voir S. Branca-Rosoff, « La dimension discursive. *L'art d'écrire* de Condillac », *infra*, p. 177. Poursuivre n'est pas répéter : depuis le colloque de Grenoble, la perspective de S. Branca-Rosoff s'est déplacée de la grammaire (la linguistique de la phrase) à la rhétorique (les contraintes de la linéarité du discours).

la période, *L'art d'écrire* affronte la question de savoir comment les paroles font durablement sens. Non que la philosophie se réduise finalement à la belle écriture : mais, entre la logique et la rhétorique, elle invente le mode de liaison des signes qui organise les idées abstraites et fixe la norme de la réflexion et de la discussion. Condillac se découvre *écrivain*. De façon inattendue, la « philosophie du langage » nous donne une leçon de littérature.

ENS ÉDITIONS